

Drame sur la nationale
numéro 1 P.6



**Prudence et
vigilance sur
nos routes**

21 ans du rappel à Dieu
du Général Eyadema



**Les musulmans ont prié
vendredi dernier pour
l'illustre disparu P.5**

Récépissé
N° 0149 / 14/03/01 / HAAC

Prix: 250 Fcfa

Nouvelle Opinion

*Hebdomadaire togolais d'informations
générales d'analyses et de publicité*

N° 943 du 02 février 2025

Paix et stabilité dans les Grands Lacs



Faure Gnassingbé à P.2 Kigali et à Bujumbura

39ème édition de la Journée Nationale du Sport P.7

Mobilisation monstre à Sokodé



MEDIAFRIQUE
**CONIIA et RENAJI-Gabon signent
une convention
de partenariat**



Niger

L'UA condamne les attaques odieuses perpétrées dans le pays

L'Union Africaine (UA) a condamné avec la plus grande fermeté les attaques "odieuses" perpétrées au Niger, notamment l'assaut contre l'aéroport international Diori Hamani de Niamey dans la nuit du 28 au 29 janvier. Le président de la Commission de l'UA, Mahmoud Ali Youssouf, a

exprimé sa "profonde inquiétude" et sa "profonde tristesse" suite à ces attaques, qui ont coûté la vie à des civils innocents.

Dans un communiqué publié vendredi, l'UA a salué la réponse "rapide et efficace" des forces de sécurité nigériennes, qui a permis de



AFRICAN UNION

contenir l'attaque contre l'aéroport. Le président de la Commission de l'UA a exprimé la solidarité et la compassion de l'UA envers le peuple et le

gouvernement du Niger, et a reconnu les efforts déployés par ce pays ouest-africain dans la lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme.

L'UA a réitéré sa "pleine disposition" à continuer de soutenir les efforts des autorités nigériennes en étroite coordination avec les pays régionaux et les partenaires concernés, afin de renforcer la lutte contre cette menace commune, de protéger les populations civiles et de préserver la souveraineté et l'intégrité

territoriale des Etats.

Les Forces de défense et de sécurité du Niger ont annoncé avoir neutralisé au moins 20 mercenaires et arrêté onze autres en réponse à l'attaque contre l'aéroport international Diori Hamani de Niamey. L'attaque a été perpétrée par un groupe de mercenaires, en mission téléguidée, qui a pris pour cible la base aérienne 101, près de l'aéroport Diori Hamani.

La Rédaction

Café-Cacao

Les acteurs à la recherche de solutions durables face à la crise actuelle

La filière café-cacao togolaise est confrontée à une situation critique en raison de la chute continue des cours mondiaux depuis le début de l'année 2025. Pour trouver une solution durable à ce problème, les principaux acteurs du secteur se sont réunis à Lomé le mercredi 28 janvier dernier dans le but d'identifier des solutions concertées et faire face à cette conjoncture défavorable.

Les prix des fèves ont enregistré une baisse spectaculaire, passant de 6

000 FCFA à environ 2 000 FCFA le kilogramme. Les prix indicatifs pour la période du 16 au 31 janvier 2026 sont fixés à 1 530 FCFA/kg pour le café et 1 885 FCFA/kg pour le cacao. Cette situation est d'autant plus préoccupante que les producteurs, acheteurs et exportateurs éprouvent de plus en plus de difficultés à écouler leurs stocks, devenus moins attractifs sur le marché international.

Les difficultés que connaît la filière café-cacao togolaise sont liées notamment aux



effets du changement climatique, au vieillissement des producteurs et des plantations, ainsi qu'à la baisse de la productivité. Les acteurs de la filière ont insisté sur la nécessité de renforcer la concertation et de définir une ligne de conduite claire pour inverser la tendance.

Face aux difficultés de l'heure, Anselme Gouthon, secrétaire général du comité de coordination des filières café et cacao (CCFCC), a fait savoir que la situation actuelle met en évidence les fragilités structurelles des pays producteurs africains, qui sont fortement dépendants des fluctuations du marché international. Il a souligné que les pays producteurs doivent mener des actions solitaires pour inverser la tendance et trouver des solutions durables pour soutenir les producteurs et améliorer la compétitivité de la filière.

La réunion de crise a permis de dégager des orientations communes visant à améliorer l'organisation des achats sur le terrain, faciliter l'écoulement des stocks existants et

amorcer une réponse collective durable face à la crise. Les acteurs de la filière ont appelé à une solidarité accrue entre les pays producteurs pour faire face aux défis du marché international.

Cette crise met en évidence la nécessité pour les pays producteurs de diversifier leurs économies et de réduire leur dépendance aux fluctuations du marché international. Il est également essentiel de soutenir les producteurs et de les aider à améliorer leur productivité et leur compétitivité sur le marché mondial. Les acteurs de la filière sont déterminés à trouver des solutions durables pour assurer l'avenir de la filière café-cacao togolaise.

Agbé

MEDIAFRIQUE

CONIIA et RENAJI-Gabon signent une convention de partenariat

Le Gabon a rejoint officiellement le programme MEDIAFRIQUE du Conseil International de l'Intelligence Artificielle (CONIIA), marquant

janvier 2026 à Lomé, siège Afrique du CONIIA, entre le CONIIA et le Réseau National des Journalistes Indépendants du Gabon (RENAJI-Gabon).



ainsi une étape importante dans le renforcement des compétences technologiques des professionnels des médias gabonais. La convention de ce partenariat a été signée le 30

Cette initiative panafricaine vise à former les journalistes à l'intelligence artificielle, afin de les aider à mieux comprendre les enjeux de cette technologie et à



maîtriser ses outils dans le respect de l'éthique et de la déontologie journalistiques. Le programme MEDIAFRIQUE prévoit la formation d'au moins cent journalistes gabonais à l'intelligence artificielle, et s'inscrit dans une démarche plus large de promotion de l'intelligence artificielle en Afrique.

La formation pratique aura lieu à Libreville du 18 au 20 février 2026, sous le parrainage du ministre gabonais de la Communication et des Médias. Cette session réunira une centaine de journalistes et de professionnels de la

communication issus des médias publics et privés, venus des différentes régions du pays. Le protocole d'accord engage les deux institutions dans un partenariat de coopération et de formation d'une durée de trois ans, renouvelable.

Le président du RENAJI-Gabon, Aimé Serge Boulingui, a salué ce partenariat stratégique qui offre aux journalistes gabonais l'opportunité de bénéficier d'une formation de haut niveau. Il a souligné que l'intelligence artificielle doit être utilisée au service de l'éthique journalistique, de la rigueur professionnelle et de la

crédibilité de l'information. Il a également exprimé sa reconnaissance au président du CONIIA, Dr Malik Morris Mouzou, pour sa vision et son engagement en faveur d'une presse africaine forte et tournée vers l'avenir.

Le CONIIA, dirigé par le Togolais Dr Malik Morris Mouzou, contribue à positionner le Togo comme un hub stratégique de l'intelligence artificielle sur le continent. Le président du CONIIA a récemment lancé un appel à l'Afrique pour qu'elle passe de l'initiation à l'action concrète en matière d'intelligence artificielle, une vision que vient renforcer l'extension du programme MEDIAFRIQUE au Gabon.

Cette initiative s'inscrit dans la continuité des efforts du CONIIA pour promouvoir l'intelligence artificielle en Afrique et pour aider les journalistes à mieux comprendre les enjeux de cette technologie. Le programme MEDIAFRIQUE a déjà formé plus de 435 journalistes au Togo, en Côte d'Ivoire et au Sénégal, contribuant ainsi à l'émergence d'une presse africaine mieux outillée face aux mutations technologiques et aux défis contemporains de l'information.

La Rédaction

Paix et stabilité dans les Grands Lacs Faure Gnassingbé à Kigali et à Bujumbura

Le Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, a effectué une visite à Bujumbura, au Burundi, le 30 janvier 2026, pour discuter de la crise dans les Grands Lacs avec le Président Evariste Ndayishimiye. Cette



rencontre fait suite à sa visite officielle au Rwanda et s'inscrit dans le cadre de son mandat de médiateur désigné de l'Union africaine.

La réunion de Bujumbura a réuni des personnalités de haut niveau, notamment l'ancien président Mokgweetsi Masisi du Botswana, les anciennes présidences Sahle-Work Zewde d'Éthiopie et Catherine Samba-

Panza de la République Centrafricaine, ainsi que des représentants de la Commission de l'Union africaine et des partenaires internationaux. Les discussions ont porté sur la nécessité de promouvoir une

synergie d'action pour relever les défis de paix et de sécurité dans l'Est de la RDC et dans la région des Grands Lacs.

Avant de se rendre à Bujumbura, le Président du Conseil Faure Gnassingbé avait dépêché une délégation ministérielle en RDC auprès du Président Félix Tshisekedi pour approfondir les échanges sur les mécanismes de médiation en



cours. Cette initiative a permis d'évaluer les perspectives de désescalade des tensions et de cessation des violences dans l'Est du pays.

Les deux dirigeants ont souligné la nécessité de promouvoir une approche inclusive et coordonnée pour résoudre la crise dans les Grands

rencontre en tête-à-tête entre les Présidents Faure Gnassingbé et Evariste Ndayishimiye sur la situation dans les Grands Lacs remonte au 21 août 2025, à Yokohama au Japon, en marge des travaux de la neuvième édition de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique

dynamique de renforcement de la coopération régionale et de soutien aux efforts de médiation conformément aux recommandations du sommet de Lomé.

Au demeurant, elles traduisent une approche diplomatique proactive visant à



Lacs. Le Burundi, en tant que partenaire stratégique et acteur clé dans la promotion de la paix et de la sécurité régionales, joue un rôle essentiel dans ces efforts. Rappelons que la dernière

(TICAD).

Ces différentes missions diplomatiques du Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, dans la région des Grands Lacs s'inscrivent dans une

prévenir l'escalade des tensions, à restaurer la confiance entre les parties prenantes et à jeter les bases d'une paix durable dans la région des Grands Lacs.

Eлом

PIA

Le nouveau pôle de développement Industriel se renforce avec l'arrivée de Togo Apparels Source

La Plateforme Industrielle d'Adétikopé (PIA) continue de se positionner comme un hub industriel de référence en Afrique de l'Ouest avec le lancement officiel des activités de Togo Apparels Source (TAS), une entreprise spécialisée dans la transformation et la confection textile. Cette nouvelle implantation, qui a suivi l'acquisition des infrastructures le 28 janvier 2026, vient consolider la vocation de la PIA comme un centre industriel clé pour la région.

La cérémonie de lancement des activités de TAS s'est tenue en présence du Lieutenant-colonel Idiola Sandah, Administrateur général de l'Autorité de Coordination de la PIA (ACP), du PCH de la PIA, M. Tushar Khairnar, ainsi que de nombreux partenaires institutionnels, acteurs économiques et invités. Cet



événement marque une étape importante dans le développement de la PIA et témoigne de l'attractivité croissante de cette plateforme industrielle intégrée auprès des investisseurs du secteur textile.

L'installation de Togo Apparels Source à la PIA



perspectives concrètes d'insertion professionnelle, notamment pour les jeunes et les femmes.

Cette nouvelle usine textile participe à la transformation structurelle de l'économie togolaise, en favorisant l'essor d'un secteur manufacturier moderne, orienté vers l'exportation et conforme aux standards internationaux de production. Elle renforce également la position de la PIA comme catalyseur d'investissements industriels et comme moteur de

l'industrialisation nationale.

L'accueil de Togo Apparels Source à la PIA confirme ainsi le rôle central de cette plateforme dans la mise en œuvre de la politique industrielle du Togo, fondée sur l'innovation, la compétitivité et la création d'emplois durables. Cette avancée supplémentaire témoigne de la pertinence du modèle PIA et de son ambition de faire du pays un pôle industriel régional de premier plan.

Kodjovi

Mobilité académique

L'UL et l'UTBM s'engagent pour un accord de partenariat

L'Université de Lomé a franchi une nouvelle étape dans sa stratégie de coopération internationale en signant un partenariat avec l'Université de technologie de Belfort-Montbéliard (UTBM) en France, le 29 janvier dernier. Cet accord vise à stimuler les échanges académiques et scientifiques entre les deux établissements, et à renforcer leur collaboration dans plusieurs domaines clés.

La signature de l'entente a été effectuée par Kossivi Hounaké, président de l'Université de Lomé, et Ghislain Montavon, directeur de l'UTBM. Cet accord formalise la coopération dans

les domaines de la mobilité des étudiants, des stages académiques et professionnels, ainsi que des échanges d'enseignants et doctorants pour des projets de recherche.

L'accord prévoit notamment la mobilité des étudiants pour des semestres d'études à l'étranger avec transfert de crédits, ainsi que la réalisation de stages académiques et professionnels. Les étudiants participant aux mobilités bénéficieront d'une exonération des frais d'inscription, leurs seuls frais étant ceux liés au voyage et au séjour.

Un comité de suivi stratégique composé de



représentants des deux universités sera chargé de piloter et d'évaluer la mise en œuvre de l'accord. La première expérience concrète sera lancée dès cette année avec l'accueil d'étudiants

ingénieurs de l'UTBM pour un stage pratique de six mois à Lomé.

Le président de l'Université de Lomé, Kossivi Hounaké, a indiqué que l'institution est déterminée à offrir les

meilleures conditions d'accueil et à faire de ce partenariat un véritable moteur de développement académique et scientifique pour le Togo.

Le directeur de l'UTBM, Ghislain Montavon, a salué la longue et fructueuse coopération entre les deux universités, rappelant que cet accord « consolide un partenariat déjà solide et ouvre de nouvelles perspectives ».

Cet accord s'inscrit dans la continuité des efforts de l'Université de Lomé pour renforcer ses collaborations internationales et offrir à ses étudiants des opportunités de formation et de recherche de qualité.

Agbé

D-CLIC

L'IPDCP marque sa présence au lancement de la 3è phase du projet

L'Instance de Protection des Données à Caractère Personnel (IPDCP) a participé, le samedi 31 janvier dernier, au lancement de la troisième phase du projet D-CLIC « Formez-vous au numérique » de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). Représentée par sa Chargée de communication, Madame Abidé GNASSINGBÉ, l'Instance a réaffirmé son engagement en faveur du développement des compétences numériques des jeunes et de la promotion d'un numérique responsable.

La cérémonie de lancement a réuni des acteurs institutionnels, des professionnels du

numérique, des partenaires techniques ainsi que de nombreux jeunes, autour d'une rencontre de réseautage favorisant les échanges d'expériences et la création de synergies. L'événement a également été marqué par la présentation et la découverte de projets innovants, portés par de jeunes talents du numérique, illustrant le dynamisme de l'écosystème digital.

La troisième phase du projet D-CLIC ambitionne de former 400 jeunes aux métiers du numérique à travers deux parcours de formation : le parcours web et le parcours communication, avec un accent particulier mis sur



l'intelligence artificielle et ses applications dans les pratiques professionnelles. Au-delà de la formation, le programme met un fort accent sur l'insertion professionnelle des bénéficiaires.

Les jeunes formés pourront bénéficier d'opportunités de

stages au sein de plus de 250 000 entreprises partenaires, mobilisées avec l'appui de l'OIF, afin de faciliter leur intégration dans le monde du travail. De nombreux jeunes ont profité de cette rencontre pour se

Les jeunes bénéficiaires ont manifesté un vif intérêt pour l'expertise technique de l'IPDCP et souhaitent pouvoir tirer profit de son accompagnement en matière de protection des données à caractère personnel.

renseigner sur l'IPDCP, ses missions, ainsi que sur ses plans d'action en matière de protection des données à caractère personnel et de promotion d'un usage responsable et sécurisé du numérique.

L'IPDCP réaffirme ainsi son engagement à soutenir les jeunes dans leur développement professionnel et à promouvoir un usage responsable du numérique.

Agbé

Hadj

La parfaite organisation du Togo pour la réussite de l'édition 2026

Le ministre de l'Administration territoriale, de la Gouvernance locale et des Affaires coutumières, le Colonel

officiellement le Hadj 2026, le jeudi 29 janvier 2026 à Lomé. Ce lancement, marque le début du processus d'organisation du

siège du ministère de l'administration territoriale, de la gouvernance locale et des affaires coutumières (MATGLAC),



Awaté Hodabalo, et aussi Président de la commission nationale du Hadj (CNH), a lancé

pèlerinage musulman, cinquième pilier de l'islam.

La rencontre s'est tenue au

en présence des principaux acteurs impliqués dans l'organisation du Hadj. Le quota

attribué au Togo pour cette édition est de 2 424 pèlerins, mais la Commission nationale du Hadj (CNH) a engagé des démarches pour augmenter ce nombre face à la forte demande.

Les inscriptions sont ouvertes depuis le 1er septembre 2025 et le coût du Hadj 2026 est fixé à 3 220 000 FCFA, soit une baisse de 50 000 FCFA par rapport à l'année précédente. Les pèlerins seront transportés par Ethiopian Airlines et Fly Nas, et les départs sont prévus entre le 16 et le 18 mai 2026.

Pour améliorer les conditions de séjour des pèlerins, plusieurs mesures ont été prises, notamment l'envoi de quatre cuisiniers pour préparer des plats

locaux, la conservation des logements dans la même zone géographique qu'en 2025 et la prise en charge de l'achat de l'eau de Zamzam pour tous les pèlerins.

Le vice-président de l'Union Musulmane du Togo (UMT), El Hadj Sanni Karim, a remercié le Président du Conseil, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, pour son implication dans l'organisation du Hadj. Le ministre Awaté Hodabalo a exhorté les futurs pèlerins à respecter les consignes des guides et de la CNH, ainsi que les lois et règlements en vigueur en Arabie Saoudite.

Les pèlerins sont invités à prier pour le Togo, le Président du Conseil et son gouvernement, afin que le pays poursuive sa marche dans la paix, la cohésion sociale et la stabilité.

Eiom

21 ans du rappel à Dieu du Général Eyadema

Les musulmans ont prié vendredi dernier pour l'illustre disparu

Une prière musulmane a été organisée le vendredi 29 janvier 2026 à la Grande Mosquée centrale de Lomé pour commémorer le 21^e anniversaire du décès du Père de la Nation togolaise, feu le Général Gnassingbé Eyadéma. La cérémonie, conduite par le président de l'Union Musulmane du Togo (UMT), El Hadj Inoussa Bouraïma, a réuni des fidèles musulmans, des autorités civiles et militaires, ainsi que des représentants du gouvernement.

La prière a débuté par la lecture du Saint Coran, suivie d'une invocation prononcée par l'Imam Agoro Zakaria, en mémoire de l'illustre disparu et pour la paix et la cohésion



nationale. Les participants ont imploré Allah de pardonner les péchés du défunt et de lui accorder le repos éternel.

Des prières ont également été élevées pour le Président du



conseil, Son Excellence Faure Essozimna Gnassingbé, ainsi que pour la protection divine du peuple togolais, des autorités du pays et des forces de défense et de sécurité.

La cérémonie a été marquée par la présence du ministre de l'Administration territoriale, de la Gouvernance locale et des Affaires coutumières, le colonel Awaté Hodabalo, du directeur de

cabinet Baoubadi Bakaï, du secrétaire général Eso Koudjoou, ainsi que de nombreuses autorités civiles et militaires du Grand Lomé.

Cette prière musulmane témoigne de la solidarité et de la compassion des musulmans togolais envers leur ancien dirigeant, et de leur engagement pour la paix et la stabilité du pays.

La Rédaction

UNATROT

Acquisition de deux camions-grues pour des interventions rapides et sûres

L'Union Nationale des Transporteurs Routiers du Togo (UNATROT) a franchi une étape importante dans la modernisation de son parc de véhicules avec la mise en service de deux camions-grues remorqueurs de pointe. La cérémonie de remise a eu lieu le jeudi 29 janvier 2026 à Lomé, en présence du Directeur des Transports Routiers et Ferroviaires, Dermane Tadjoudine, représentant le ministre des transports, du désenclavement et des pistes rurales.

Cette acquisition constitue une avancée majeure pour la professionnalisation du secteur des transports routiers au Togo. Les deux camions-grues permettront de renforcer les capacités opérationnelles de l'UNATROT et d'améliorer la sécurité routière en facilitant les opérations de désengagement

souligné que ces engins de pointe permettront des interventions plus rapides et plus sûres, contribuant ainsi à prévenir les risques d'accidents secondaires.

hautes autorités, notamment au Président de la République, Son Excellence M. Faure Essozimna GNASSINGBÉ, pour son leadership et son investissement



Il a également salué le travail préexistant du Conseil National des Chargeurs, dirigé par M. Toyi Gnassingbé, et des entreprises privées, précisant que l'objectif

personnel dans le secteur. Il a également remercié les partenaires techniques et financiers, notamment les fournisseurs chinois et la Bank Of

l'autorité, M. Dermane TADOUDINE, a salué l'acquisition des deux camions-grues comme une avancée majeure pour la modernisation et la professionnalisation du secteur du transport routier. Selon lui, ces camions-grues constituent une opportunité importante pour renforcer les capacités opérationnelles, améliorer la sécurité routière et faciliter les

Lomé (PAL), de l'Office Togolais des Recettes (OTR), du Conseil National des Chargeurs du Togo (CNCT), ainsi que des présidents des syndicats de transporteurs togolais et des représentants des pays frères et de leurs organisations syndicales.

Cette acquisition témoigne de l'engagement de l'UNATROT à améliorer la qualité de ses services et à contribuer au développement du secteur des transports routiers au Togo.

Agbé



des véhicules accidentés sur les corridors togolais.

est de renforcer ce qui est déjà fait sur le terrain.

Le Président de l'UNATROT, l'honorable Fambo Séna, a

Africa (BOA), pour leur soutien indéfectible.

Lors de la cérémonie de lancement, le représentant de

opérations.

M. TADOUDINE a souligné également que ces engins permettront de renforcer le désengagement des véhicules accidentés sur les corridors togolais et a réaffirmé l'engagement du gouvernement à soutenir les initiatives responsables pour un secteur plus compétitif et performant.

Pour finir, il a fait savoir qu'à travers ce geste, le président de l'UNATROT, a mis en avant une technologie de pointe qui permettra des interventions plus rapides et plus sûres pour désengorger les axes et prévenir les risques d'accidents secondaires.

La cérémonie a réuni un parterre d'acteurs clés du secteur des transports, notamment des représentants des ministères de la sécurité et de l'économie maritime, du Port Autonome de

Nouvelle Opinion

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyses et de publicités
Récépissé N° 0149 /14/ 03/ 01/ HAAC
Siège: Agbalépédogan

Directeur de publication:

El Hadj TCHAGNAO
Arimyao
Cel: 91 36 37 55

Secrétariat de la Rédaction:

Agbékponou Junior

Rédacteurs:

Tchagnao El Hadj Arimiya
Agbékponou Junior
Ramzad
Maroine Tchagnao
Stanislas

Mise en page

Benjamin Tchabi

Imprimerie

Yanidel print,
Tokoin Doumasséssé

Tirage:

2000 exemplaires

Trafic de tortues de mer

L'Afrique de l'Ouest ciblée

La population mondiale de tortues marines qui s'élève à près de 6,5 millions, reste menacée d'extinction, selon l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Chaque année, plus d'un million de tortues de mer sont victimes de trafic, une activité illégale particulièrement répandue en Afrique de l'Ouest, à l'instar du braconnage de défense d'éléphant. Pourtant, le littoral ouest-africain abrite des plages de nidification les plus importantes au monde pour les tortues marines. Cinq espèces figurent sur la liste rouge des espèces menacées.

À l'instar du braconnage de l'ivoire d'éléphants au Togo et au Bénin, le commerce de tortues marines s'ajoute aux trafics courants en Afrique de l'Ouest. Cette activité illégale est particulièrement répandue au Togo, au Libéria, en côte d'Ivoire et au Ghana, où les tortues marines constituent une ressource de subsistance incontournable.

En 2021, les douanes du Burkina Faso ont intercepté 555 tortues de mer issues de la contrebande en provenance de Bamako au Mali et de Lomé au Togo. Le trafic est alimenté à la fois par des besoins personnels et le manque d'alternatives économiques pour les communautés côtières. Et, du côté de Madagascar, ce trafic met en danger la tortue étoilée, une espèce endémique de cette région.

Pourtant, les tortues jouent un rôle majeur dans l'écosystème marin. Mais aussi, la pollution, les activités humaines, ainsi que la dégradation des plages et de l'écosystème marin due au dérèglement climatique les exposent à un risque d'extinction.

Les tortues marines jouent également un rôle essentiel dans le maintien de l'équilibre écologique des fonds marins, contribuant ainsi à la protection de la diversité des espèces marines. Elles se nourrissent d'une variété d'éléments tels que des algues, des végétaux marins, des crabes, des coquillages, des méduses, des moules et de petits poissons.

Leur régime alimentaire contribue à limiter la prolifération excessive d'éponges marines et à maintenir un équilibre dans les populations de méduses. De plus, les tortues marines participent activement à la préservation des récifs coralliens sains, contribuant ainsi à l'équilibre global de l'écosystème marin.

L'écotourisme offre une alternative de revenus aux pêcheurs côtiers de l'Afrique de l'Ouest qui participent au trafic des tortues marines. Cependant, le déclin de ces espèces peut compromettre les recettes du tourisme écologique. Il est important de noter que le statut emblématique des tortues marines peut avoir des impacts négatifs sur ces animaux. Le développement du tourisme axé sur les tortues, même dans un but de conservation, peut être préjudiciable s'il n'est pas bien contrôlé.

Les tortues sont aussi fréquemment braconnées lorsqu'elles sortent sur les plages pour pondre. La consommation de la viande de tortues et des œufs est une pratique coutumière. Il existe pourtant des lois pour protéger ces espèces dans la plupart des pays d'Afrique, mais leur mise en application est faible.

Les captures accidentelles des tortues marines par les pêcheurs artisiaux et les pêcheries

industrielles constituent aussi une menace de premier ordre pour les tortues marines le long de la côte Atlantique de l'Afrique. Les pêches artisanales côtières, notamment les filets maillants interagissent fortement avec les tortues marines. La pêche industrielle et semi-industrielle à la palangre, au chalut, à la seine sont également responsables de captures accidentelles. L'impact de ces pêches sur les tortues marines est encore mal évalué en Afrique Atlantique et mérite d'être mieux suivi.

A cela s'ajoute le développement côtier : les constructions et extensions d'installations portuaires,

par des pêcheurs locaux, tandis que leur chair est vendue illégalement pour la consommation locale. Leur carapace, quant à elle, est utilisée pour la fabrication de bijoux, d'artisanat et d'articles de souvenirs, mais également dans des remèdes traditionnels. Diverses croyances attribuent même des propriétés prétendument aphrodisiaques aux produits issus des tortues.

Les pays d'Afrique de l'Ouest sont conscients de la problématique en jeu. Tous les membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest sont signataires de la Convention sur le commerce international des

ont créé des aires marines protégées, telles que les îles Bijol en Gambie et la lagune Keta au Ghana, afin de protéger les tortues marines. Néanmoins, les autorités et les organisations non gouvernementales (ONG) locales manquent de ressources humaines, financières et techniques pour les surveiller et les protéger efficacement.

Les patrouilles en place ne disposent ni du personnel ni de l'équipement nécessaire pour marquer tous les nids, enregistrer leurs emplacements ou les protéger aux moyens de cages. Ces tâches sont actuellement assurées par des ONG internationales, une solution qui n'est ni viable financièrement, ni politiquement appropriée à long terme. Mais l'ONG internationale EAGLE se veut de combattre la criminalité liée à la faune sauvage et la corruption en Afrique en travaillant avec les gouvernements pour améliorer l'application des lois environnementales, afin de dissuader le commerce illégal et de protéger des espèces, tout en brisant les réseaux de corruption qui soutiennent le commerce illégal.

Les États d'Afrique de l'Ouest devraient aussi établir des partenariats avec des ONG locales pour protéger les tortues marines du braconnage et du trafic. Cela nécessite des ressources financières et techniques, ainsi qu'un investissement dans l'éducation des populations. Les campagnes d'information doivent rappeler aux communautés locales que la chasse aux tortues marines entraîne leur extinction et nuit à l'ensemble de l'écosystème marin, menaçant les revenus des pêcheurs et de leurs familles.

Toutefois, en l'absence d'autres moyens de subsistance viables, les tortues marines seront toujours une cible.



l'urbanisation galopante des côtes en lien avec l'exode rural, la création de complexes touristiques, les installations pétrolières, etc. détruisent ou dégradent les habitats côtiers des tortues marines. Le réchauffement climatique provoque également une accélération de l'érosion côtière et la survenue plus fréquente d'événements climatiques extrêmes. Ces phénomènes concourent à une plus grande vulnérabilité de la côte et à la détérioration des plages de ponte des tortues marines en Afrique.

Au Togo, la majorité des œufs de tortues de mer sont trafiqués

espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction. Cependant, l'application des lois de protection et de préservation des tortues marines de la plupart des États ouest-africains demeure insuffisante.

Les contrevenants pris en flagrant délit de braconnage de tortues marines ne reçoivent quelques fois dans certains pays de l'Afrique de l'ouest qu'un avertissement, sans amende. Peu d'efforts sont mis en œuvre pour dissuader les individus de braconner, de tuer ou de vendre des tortues marines, ou pour contrer la chasse et la collecte illégales de leurs œufs.

Les États d'Afrique de l'Ouest

Drame sur la nationale numéro 1

Prudence et vigilance sur nos routes

Un accident de la circulation s'est produit ce samedi 31 janvier 2026 sur la route nationale n°1, à la sortie nord de la localité de Gléi, dans la préfecture de l'Ogou. Un camion semi-remorque et une camionnette de type minibus affectée au transport de passagers sont entrés en collision, provoquant un drame qui a coûté la vie à dix personnes, dont cinq mineurs.

Les onze blessés, dont dix dans un état grave, ont été évacués vers les structures sanitaires de la région pour recevoir des soins. Les services compétents ont immédiatement été mobilisés pour déterminer les

circonstances exactes de l'accident et établir les responsabilités.

Le ministre de la Sécurité, Colonel Calixte Batossie Madjoulba, a exprimé ses condoléances aux familles endeuillées et formulé des voeux de prompt rétablissement aux blessés. Il a également salué l'engagement des forces de sécurité, des services de secours et du personnel de santé, ainsi que la mobilisation des populations riveraines qui ont apporté un soutien précieux aux équipes d'intervention.



L'accident a également provoqué d'importants dégâts matériels. Le ministre a exhorté les usagers de la route à faire preuve de prudence, de discipline et de responsabilité, en respectant strictement les

dispositions du code de la route, afin de prévenir de nouveaux drames.

Cet accident rappelle une fois de plus l'importance de la sécurité routière et la nécessité pour les conducteurs de

respecter les règles de la route pour éviter de tels drames. Les autorités togolaises appellent les usagers de la route à la vigilance et à la prudence pour prévenir les accidents de la circulation.

La Rédaction

39ème édition de la Journée Nationale du Sport **Mobilisation monstre à Sokodé**

Sokodé a accueilli la 39ème édition de la Journée Nationale du Sport (JNS) ce samedi 31 janvier 2026, sous le signe de l'engagement citoyen. La ville a vibré au rythme de cette journée de sport et de convivialité, en présence du ministre de la Jeunesse et des Sports, Abdul-Fahd FOFANA, et de nombreuses autorités locales.

Dès le matin, une foule immense composée de citoyens, de groupes organisés et de sportifs amateurs a pris d'assaut les rues de la ville pour participer au grand footing citoyen. L'événement a rassemblé des personnalités de haut rang, dont le Vice-président de l'Assemblée nationale et maire de Tchaoudjo

1, Mohamed Sad OURO-SAMA, et le Préfet de Tchaoudjo, TCHIMBIANDJA Y. Douti. Etaient aussi de la partie, l'honorable Essowavana Mohamed ADOYI, le DG de l'Autorité de Régulation de la Commande Publique Aftar Morou Touré,

Le maire Mohamed Sad OURO-SAMA a salué la vision du Président du Conseil Faure Essozimna GNASSINGBE, qui a initié la JNS pour renforcer le tissu social. Il a rappelé que le sport est un puissant outil de paix et de stabilité. Le ministre Abdul-Fahd FOFANA a quant à lui exprimé sa satisfaction face à la mobilisation des habitants de Tchaoudjo, qu'il a qualifiée de



"grandiose".

La journée a également été marquée par un hommage rendu à feu ISSA Sakibou, l'ancien capitaine emblématique de Semassi et des éperviers, disparu le 1er janvier dernier. Les

autorités ont salué la mémoire de cet "illustre fils du terroir" qui a porté haut les couleurs du football togolais.

Cette 39ème édition de la JNS à Sokodé a permis de réaffirmer les valeurs de solidarité et de

reconnaissance qui font la force de la communauté de Tchaoudjo. Elle a également démontré l'engagement des Togolais en faveur du sport et de la cohésion sociale.

Junior

Le Champion
Supermarché

OTR
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

Fructueuse année
2026

Cher partenaire,

Au seuil de cette nouvelle année, je suis ravie de vous présenter à vous-même, à vos collaborateurs ainsi qu'à vos proches, mes sincères vœux de santé et de prospérité dans vos affaires.

Votre dévouement et votre sens de civisme fiscal participent à la réalisation de l'ambition de faire du Togo un carrefour stratégique de promotion des affaires et d'attractivité des investissements.

Puisse Dieu Tout Puissant renforcer ce partenariat dynamique et bénir vos activités.

Yawa Djigbodi TSEGAN
Commissaire Général

FÉDÉRER POUR SATIR
www.otr.tg



Chers usagers de la route, merci de prévoir exactement le montant équivalent à votre redevance afin de faciliter le passage au péage.



Citoyens togolais,

Conducteurs de poids lourds,

Les infrastructures routières sont un patrimoine commun que nous avons le devoir de protéger.

Les camions en surcharge détruisent précocement les routes.

Eviter les chargements hors norme, c'est garantir la longévité de la route, c'est préserver le bon état du réseau routier et de votre engin ; c'est aussi, renforcer la sécurité des biens et des personnes.

Ensemble, combattons le phénomène de la surcharge sur nos routes.

Message de la Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier (SAFER)